Intégracode

Les compétences langagières du code de la route

Programme de formation

Public visé

Personnes issues de l'immigration, majeures, en situation administrative régulière, souhaitant préparer le permis de conduire en vue de faciliter leur intégration

Objectif général

Acquérir un socle de compétences langagières relevant du niveau B1 (CECRL) nécessaires à la préparation du code de la route

Acquérir des compétences de citoyenneté utiles à l'intégration

Pré requis

Niveau A2 du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) validé, en particulier pour la compréhension écrite

Déroulé

Formation collective en présentiel organisée en 5 modules de formation dont le contenu s'appuie sur les 10 familles du code de la route (voir contenu détaillé en annexe) Autoformation accompagnée

Méthodes et moyens pédagogiques

Toute méthode permettant la facilitation de l'apprentissage ; la méthode active sera privilégiée.

Encadrement de la formation par deux formateurs qualifiés : un spécialisé dans l'apprentissage de la langue française et un enseignant de la conduite et de la sécurité routière. Chacun des deux formateurs assure environ la moitié des séances.

Mise à disposition de supports pédagogiques variés : livre du code de la route, textes, images, vidéos, dépliants, sites internet,

Mise à disposition d'ordinateurs avec connexion à Internet

Evaluation et suivi

Evaluation sommative au début et à la fin de la formation Evaluations formatives durant le parcours pour mesurer de façon régulière les acquis

Durée

200 heures sur 12 semaines

Evaluation : 4h Présentiel : 165h Autoformation : 28h Suivi :3 h
--

Pré requis :

Sur préconisation post Bilan Mobilité Evaluation Socio linguistique

Outils pédagogiques :

- . Entretien individuel
- . Pédagogie adaptée
- . Accès prépa code & Fun Mooc
- . Exercices de FLE & Code
- . PC vidéoprojecteur



Nombre d'heures :

200h00

Suivi individualisé au début, à mi parcours et à la fin de la formation

Justificatifs:

- Feuille d'émargement
- Bilan individualisé

Tarifs: Sur demande

Délai et lieux de réalisation :

En fonction des plannings de formation Intervention à Aurillac



04 71 43 07 20 contact@cantalmouv.fr SIRET: 397 733 015 000 85



Annexe Contenu de la formation

Module 1 : Découvrir le véhicule	30 heures
Séquence 1	Les organes mécaniques du véhicule
Découvrir l'extérieur	Les équipements du véhicule
15 heures	Les éléments liés à la sécurité
Séquence 2	Les commandes et témoins internes au véhicule
Découvrir l'intérieur	Les étapes d'une bonne installation
15 heures	Les éléments liés à la sécurité

Module 2 : Regarder autour de soi		33 heures
Séquence 1 Identifier et interpréter les indices utiles 18 heures	Les indices formels L'espace de circulation	
Séquence 2 Traverser des zones dangereuses 15 heures	L'évaluation des risques et des dangers L'analyse des situations dangereuses	

Module 3 : Rencontrer les autres	33 heures
Séquence 1 Aborder une intersection 12 heures	Les différents types d'intersection Les règles de priorité
Séquence 2 Croiser et dépasser les autres véhicules 11 heures	Les actions de conduite La recherche d'indices
Séquence 3 Partager la route 10 heures	Le déplacement des usagers vulnérables Le croisement et le dépassement de certains véhicules

Module 4 : Prendre les commandes	30 heures
Séquence 1 Immobiliser le véhicule 15 heures	L'arrêt et le stationnement Les manœuvres
Séquence 2	La position sur la chaussée
Conduire dans des conditions de	Les situations particulières de circulation (nuit,
circulation normales et particulières	intempéries)
15 heures	Circulation sur autoroute

Module 5 : Appliquer les règles		39 heures
Séquence 1 Evaluer les risques et les quantités 15 heures	La prise de conscience des risques Les éléments liés à la vitesse	
Séquence 2 Evaluer les risques en lien avec la règlementation 15 heures	La règlementation Le transport des passagers Les situations d'accidents	
Séquence 3 Utiliser le véhicule dans le respect de l'environnement 9 heures	La notion d'éco-conducteur L'éco-mobilité Le véhicule et l'environnement	

Total: 165 heures

Annexe Auto-formation

• Principes généraux de mise en œuvre

Intégration progressive tout au long du parcours de formation : rythme à établir à partir de la 3ème semaine de formation sur la base de 2 à 4 heures hebdomadaires 2 domaines d'apprentissage complémentaires en cohérence avec les objectifs

2 domaines d'apprentissage complémentaires en cohérence avec les objectifs pédagogiques de la formation : la langue française et le code de la route

Accompagnement des stagiaires à l'autoformation : au cours de la 2^{ème} semaine de formation, organisation d'une séance de préparation à l'autoformation avec prise en main des outils et mise en condition pour faciliter l'autonomie

Suivi régulier de l'autoformation avec retour en collectif et en individuel, émargement des stagiaires

Mise à disposition de ressources pédagogiques en accès libre et gratuit en ligne : ressources accessibles à partir de l'adresse des sites internet respectifs

Proposition de plusieurs lieux de réalisation afin d'apporter en particulier une réponse pratique aux stagiaires ne disposant pas de connexion à Internet : dans les locaux de la structure, à distance chez soi ou dans des lieux identifiés.

• Ressources pédagogiques

Apprentissage de la langue française	Cours « Travailler en France » Fun Mooc
Préparation du code de la route	Plateforme d'entraînement à l'examen du
	code (ENPC, Ediser ou Codes Rousseau)

Ces ressources sont rassemblées dans un même espace à l'aide de l'application en ligne Padlet qui permet de créer des murs virtuels et collaboratifs.

♦ Planification

28 heures d'autoformation obligatoires réparties sur les 12 semaines de formation

